

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 06 Mars 2020**

Date de Convocation : 26/02/2020
Nombre de conseillers en exercice : 10
Présents : 7
Absents : 3

L'an Deux Mille Vingt, le Six Mars à Vingt heures Trente, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en mairie sous la présidence d'Hugues CRIGNON, Maire.

Etaient présents : Mmes Laetitia JUMEL, Michèle JUMEL et Mrs Olivier BELLAY, Jérôme CHATELET, Hugues CRIGNON, Jean-Marie DUVALET, Christophe PELAN

Absents : Marie Christine LYLEIRE, Aurélien LECLERC et Jean-Marie GAMAIN

Secrétaire de séance : Christophe PELAN

Mr Aurélien LECLERC a donné pouvoir à Mr Christophe PELAN

Compte de Gestion 2019 :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2019 dressé par Mr le Trésorier de Grandvilliers

Compte Administratif 2019 :

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	-146 449.82	Dépenses	-76 526.57
Recettes	177 492.76	Recettes	60 825.80
Excédent 2018	122 010.44	Excédent 2018	65 683.95
	=====		=====
Excédent 2019	153 053.38	Excédent 2019	49 983.18

Sous la présidence de Mme Michèle JUMEL et hors de la présence de Mr le Maire, le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, le compte administratif 2019

Affectation du Résultat :

Reste A Réaliser

Dossier Eglise	-91 262.00)	
Subvention Département	40 642.00)	636.82 €
Excédent Investissement 2019	49 983.18)	

Le Conseil Municipal décide de prélever la somme de **636.82€** à l'excédent 2019 de fonctionnement et d'affecter la somme **152 416.56 €** au Budget Primitif 2020

Budget Primitif 2020 :

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Dépenses	-306 964.00	Dépenses	-230 448.00
Recettes	306 964.00	Recettes	230 448.00

Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité le budget primitif 2020 présenté par Mr le Maire

Vote des 4 Taxes 2020 :

TH	14.53 %
T F B	11.60 %
T F N B	30.12 %
CCFE	17.09 %

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier le taux des taxes.

Attribution des subventions 2020 :

Pôle Senior du Centre Social de Grandvilliers	100€
Ligue contre le cancer	100€
AFM Téléthon	100€
ASDAPA (aide à domicile) partenaire de AMAPA	50€
Le Souvenir Français	50€
Association de la Protection des Calvaires	50€
Fil d'Ariane	50€

Restauration des œuvres de l'église :

Le Conseil Municipal souhaite restaurer la poutre de « Gloire » et la statue de « Saint Denis » n°2
Des devis ont été demandés. Le devis de Mr Geordani de Rouen a été retenu pour restaurer la statue de
« Saint Denis » n°2 pour un montant de 2 892.00 € H.T et le devis de l'Atelier RD a été retenu pour
restaurer la poutre de « Gloire » pour un montant de 3 077.00€ HT
Le Conseil Municipal souhaite demander des subventions au taux maximum au Conseil Départemental
de l'Oise et à l'état au titre de la DRAC .

Changement de la chaudière au logement communal :

Mr le Maire a demandé des devis pour le remplacement de la chaudière du logement de l'école et a
inscrit cette dépense au Budget 2020

Question diverse :

Mr le Maire émet un avis **défavorable** sur le zonage du PLUI-H

Levée de séance 22h00